

# ÉCHO DÉCHETS

Jetons moins, trions mieux



- Secteurs de **Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux** : gestion des déchets par la Communauté de communes
- Secteurs de Montmélian et de la Rochette : collecte et traitement des déchets délégués au SIBRECSA

## ÉDITO



Dans cet écho déchets n°5, vous trouverez le schéma fonctionnel d'un centre de tri des déchets recyclables. Vous pourrez constater qu'il y a des employés

qui trient manuellement les emballages même si la première phase de tri est mécanisé et automatisé, ceci afin de différencier les différents matériaux et d'obtenir une meilleure valorisation. Pensez-y quand vous apportez vos déchets recyclables dans les conteneurs de tri : vous ne pouvez pas mettre dans ces conteneurs d'autres déchets que ceux indiqués dans les consignes de tri (seringues, ordures ménagères, films plastiques).

A ce jour, comme le centre de tri n'est pas encore adapté à la collecte de tous les plastiques, il n'est pas encore possible de les recycler sur notre secteur.

Nous avons tous un rôle à jouer pour protéger l'environnement. Eco-consommateurs, nous pouvons mieux acheter et mieux utiliser afin de réduire nos déchets.

**Marc Girard**

*Vice-Président délégué à l'environnement,  
en charge des déchets, de l'assainissement  
et de l'eau potable*

Directrice de publication : Béatrice SANTAIS  
Rédacteur en chef : Marc GIRARD  
Rédaction : Service déchets

Crédits photos, infographies, pictos : Communauté de communes Cœur de Savoie

Conception : Service Communication  
Impression : Imprimerie Uberty Jourdan  
Tirage : 6 300 exemplaires

## ACTUALITÉS

### REFONTE DES ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

La Communauté de communes Cœur de Savoie en collaboration avec le SIBRECSA, envisage d'équiper les déchèteries de Saint-Pierre d'Albigny et de Chamoux sur Gelon d'un contrôle d'accès. Ce système consistera à équiper les foyers et les professionnels du territoire d'une carte d'accès magnétique pour les déchèteries.

Les particuliers pourront accéder à la déchèterie avec un maximum de 30 m<sup>3</sup> par an, tandis que les professionnels devront créditer leurs cartes d'accès afin de pouvoir déposer leurs déchets.

### LES CHIFFRES CLÉS 2018



**- 1 %**

d'ordures ménagères collectées, diminution de 1%  
→ en moyenne -4,6 kg/hab entre 2017 et 2018



**+ 6 %**

de recyclables collectés  
→ en moyenne +8,3 kg/hab entre 2017 et 2018



**+ 24 %**

de textiles collectés dans les bornes  
→ en moyenne + 1,73 kg/hab entre 2017 et 2018



**+ 15 % et - 4%**

Augmentation des tonnages sur la déchèterie de Saint Pierre d'Albigny (+15 %) et diminution des tonnages de Chamoux sur Gelon (-4%)

# LE TRI DES RECYCLABLES

## COMMENT SONT VALORISÉS LES DÉCHETS ?

- **Acier (boîtes de conserve, canettes)** : L'acier est transporté à l'aciérie où il est transformé en bobines, en barres ou en fils.
- **Cartonnettes** : Le carton est transporté et traité en papeterie puis utilisé pour fabriquer de nouveaux produits ou des emballages.
- **Briques alimentaires** : Les matériaux composant les briques alimentaires peuvent être recyclés séparément (carton, aluminium et plastique), soit en mélange : les briques alimentaires sont alors traitées pour former un nouveau matériau, le Tectan, utilisé comme mobilier de bureau ou comme revêtement de sol.
- **Papiers, journaux, magazines** : Le papier collecté entre dans la fabrication de la pâte à papier.
- **Plastiques (bouteilles et flacons uniquement, avec leur bouchon)** : Les plastiques sont compactés, puis transportés vers un centre de régénération où ils sont transformés en nouveaux produits (fibre textile, conteneurs à verre, bac d'ordures ménagères par exemple) ou en emballages.
- **Aluminium (canettes, aérosols)** : L'aluminium est broyé puis fondu. Les industries clientes le transforment en nouveau produit.

## REFUS PARMIS LES DÉCHETS

Des échantillons sont prélevés au centre de tri puis triés pour déterminer un taux de refus à instant donné dans un échantillon. Des taux très élevés ont été constatés sur les deux secteurs :

- Secteur Saint-Pierre d'Albigny : 41.6% de déchets indésirables
- Secteur Chamoux sur Gelon : 33.9% de déchets indésirables

**ATTENTION** : les consignes de tri sont différentes par rapport aux secteurs de Montmélian et de Valgelon-La Rochette.

**À ce jour, sur les secteurs de Saint-Pierre d'Albigny et Chamoux sur Gelon, les consignes restent inchangées.** En effet, nous sommes dans l'attente de la modernisation du centre de tri, pour qu'il puisse accepter tous les plastiques (type pots de yaourt, emballages de packs d'eau,...)

Rappel des consignes :



## ATTENTION AUX DÉCHETS INDÉSIRABLES !

Dans certains cas, on ne peut pas parler d'erreur de tri ! Nous vous rappelons que des personnes trient manuellement vos déchets recyclables. Par respect pour eux, merci de respecter les consignes de tri et de ne pas mettre des déchets autres que ceux indiqués sur les conteneurs ! Notamment des déchets dangereux ou infectieux.



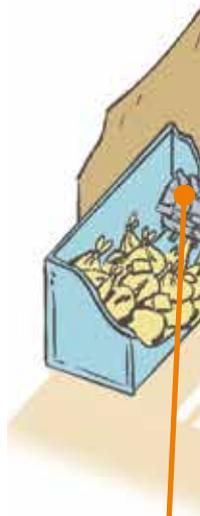
## COMMENT FO

Une fois collectés s  
matériaux réception

**Le trieur optique**  
trie les emballa  
selon leur form  
couleur et leur

**Le séparateur magnétique** : at  
tous les emballa  
acier

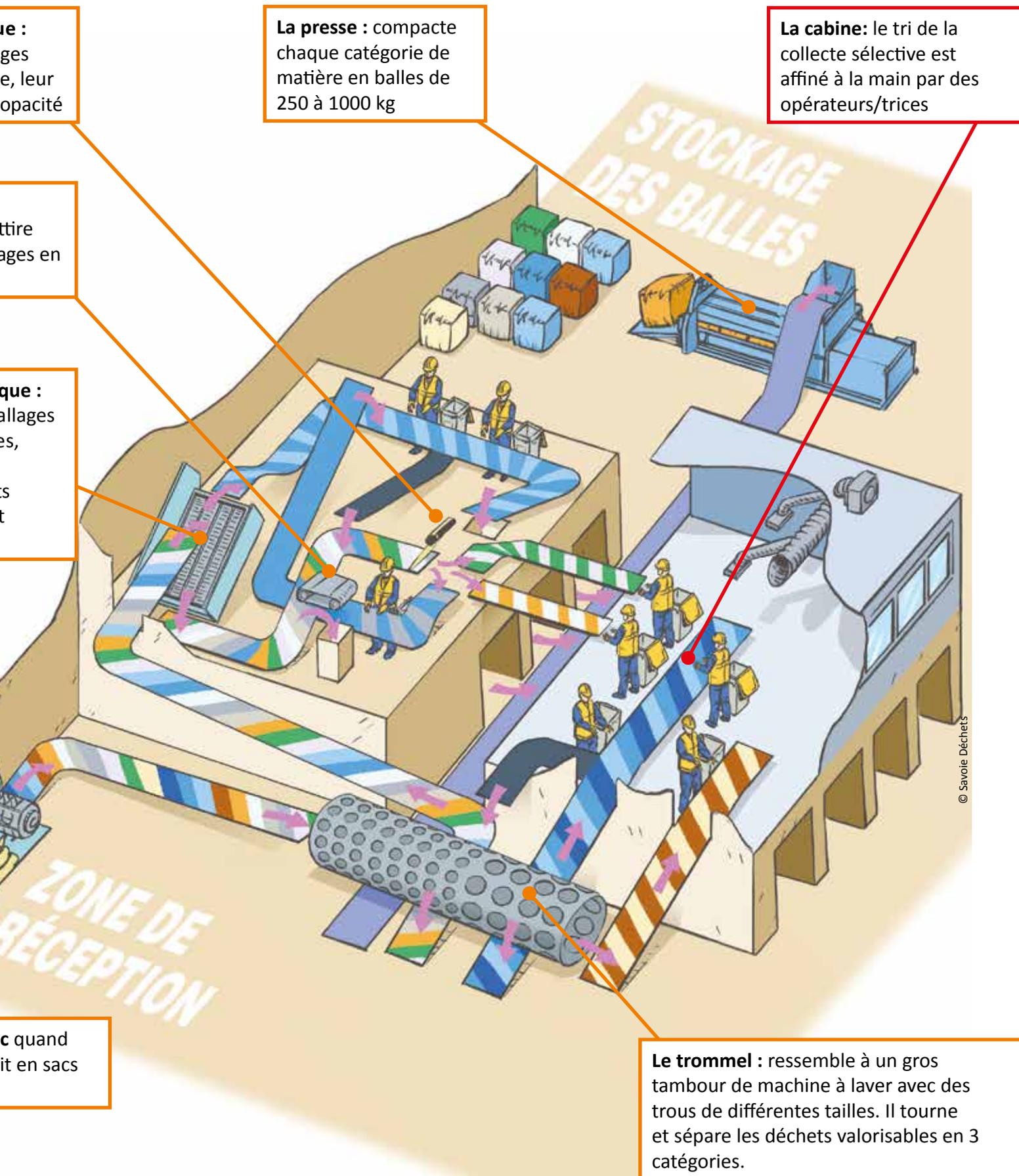
**Le crible balisti**  
sépare les emb  
creux (bouteille  
canettes,...) des  
emballages plat  
(cartonnettes et  
papiers)



**L'ouvreur de sa**  
la collecte se fa  
jaunes.

## COMMENT FONCTIONNE LE CENTRE DE TRI ?

Après le tri initial, les déchets recyclables sont emmenés au centre de tri pour être séparés en fonction de leurs matières. Les déchets sont ensuite conditionnés avant d'être dirigés vers les filières de recyclage.



# LE COMPOSTAGE

## Qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est un procédé naturel de transformation des déchets organiques, dont font partie nos déchets de cuisine d'origine végétale et nos déchets de jardin.

Après plusieurs mois de décomposition, on obtient ce que l'on appelle un compost mûr qui a une agréable odeur de terre de forêt et une couleur foncée.

## Pour quoi faire ?

- Il permet de réduire la quantité de vos poubelles
- Il favorise la protection de l'environnement
- Il vous permet d'économiser l'achat de terreau, d'engrais pour vos pots et vos jardinières

## LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

La Communauté de communes vous propose des composteurs en plastique ou bois à prix préférentiel sur les secteurs de Saint-Pierre d'Albigny et Chamoux sur Gelon.

Rendez-vous sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr) ou écrivez-nous à [prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr)

## LE COMPOSTAGE COLLECTIF

### Des personnes essentielles : les référents de site

Groupe d'habitants volontaires, ils entretiennent le site de compostage, en lien avec l'éco-ambassadeur.

Ils sont là pour informer, apporter des conseils, répondre aux questions, et participent au tamisage et aux remises de compost.

### Je suis intéressé, que puis-je faire ?

Contactez la Communauté de communes Cœur de Savoie : [prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr)

# TROUVER LES PAIRES

## COMMENT RÉDUIRE SES POUBELLES ?

Relier chaque produit à sa solution de réduction des déchets



Compote en gourde individuelle  
1



Petite bouteille d'eau en plastique  
2



Sac en plastique  
3



Soupe en sachet  
4



Gâteau en sachet individuel  
5



Poissons panés  
6



Flacons de gel douche  
7

A

Sac en tissu



B

Compote maison



C

Soupe maison



D

Gourde



E

Poisson frais



F

Savon en pain



G

Gâteau maison

